



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Aménagement de l'avenue de la Libération, approbation du projet et du plan de financement prévisionnel

DEL-2012-014

Numéro de la délibération : 2012/014

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences, voirie

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 08/02/2012

Date de convocation du conseil : 02/02/2012

Date d'affichage de la convocation : 02/02/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE.

Étaient représentés : M. Gérard DERRIEN par Mme Christine LE STRAT, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ par Mme Elisabeth PÉDRONO, Mme Laëtitia LE DOARÉ par Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Maryvonne OLIVIERO par Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL par M. Pierre GIRALDON

Étaient absents : M. Claude LE BARON, Mme Nicole ROUILLARD

Aménagement de l'avenue de la Libération, approbation du projet et du plan de financement prévisionnel

Rapport de Alain Le Mapihan

Le projet d'aménagement de l'avenue de la Libération (RD2) couvre une longueur de 1 300m, du pont SNCF de la rue Leperdit jusqu'au rond point de Saint-Niel.

Il est programmé en 3 tranches sur les années 2012-2013-2014.

Le Plan de Déplacements Urbains et le Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics traduisent la volonté municipale d'améliorer la sécurité des déplacements, développer les modes de déplacements doux et rendre plus accessible la ville à tous.

L'aménagement de cette entrée de ville s'inscrit dans ces objectifs.

Il permettra également de desservir deux futures zones d'urbanisation situées au nord et au sud de la voie, améliorer la desserte d'activités économiques et celle du parc de Kergresil.

Le projet consiste à réaliser des travaux de voirie, d'effacement de réseaux et d'aménagement paysager.

- Recalibrage de la chaussée.
- Création d'une piste cyclable.
- Création de trottoir de 1,40m de large ou plus.
- Création de places de stationnement aux endroits les plus larges.
- Sécurisation des piétons par création de passages surélevés.
- Effacement des réseaux avec pose de fourreaux pour la fibre optique.
- Création d'une zone "30" entre le pont SNCF et le rond point de Saint-Mélard.
- Création de points de collecte pour les ordures ménagères.
- Renouvellement des mâts et lanternes d'éclairage public.

Le coût d'opération est estimé à 1 420 000 euros HT et le plan de financement prévisionnel peut être arrêté comme suit:

Dépenses HT		Recettes HT	
Travaux	1340000	Région	100000
Maîtrise d'oeuvre	46500	Département	135000
Divers	33500	Ville	1185000
Total	1420000	Total	1420000

Nous vous proposons :

- D'approuver le projet d'aménagement de l'avenue de la Libération
- D'approuver le plan de financement prévisionnel
- D'autoriser le Maire à demander des subventions auprès de la Région, du Département et de tout autre contributeur éventuel.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 9 février 2012

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**